



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de

SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE

PLAN de PREVENTION du RISQUE INCENDIES DE FORET

LOCALISATION DES TRAVAUX OBLIGATOIRES



Amélioration de voirie



Création et entretien de zones débroussaillées



Place de retournement à créer



Hydrants normalisés à réaliser en première urgence



Hydrants normalisés à réaliser en deuxième urgence



Hydrants existants à normaliser



Hydrants existants normalisés



1 / 10 000

le 6 AOUT 2002

Document annexé à l'arrêté portant
approbation du plan de prévention
des risques d'incendie de forêt.

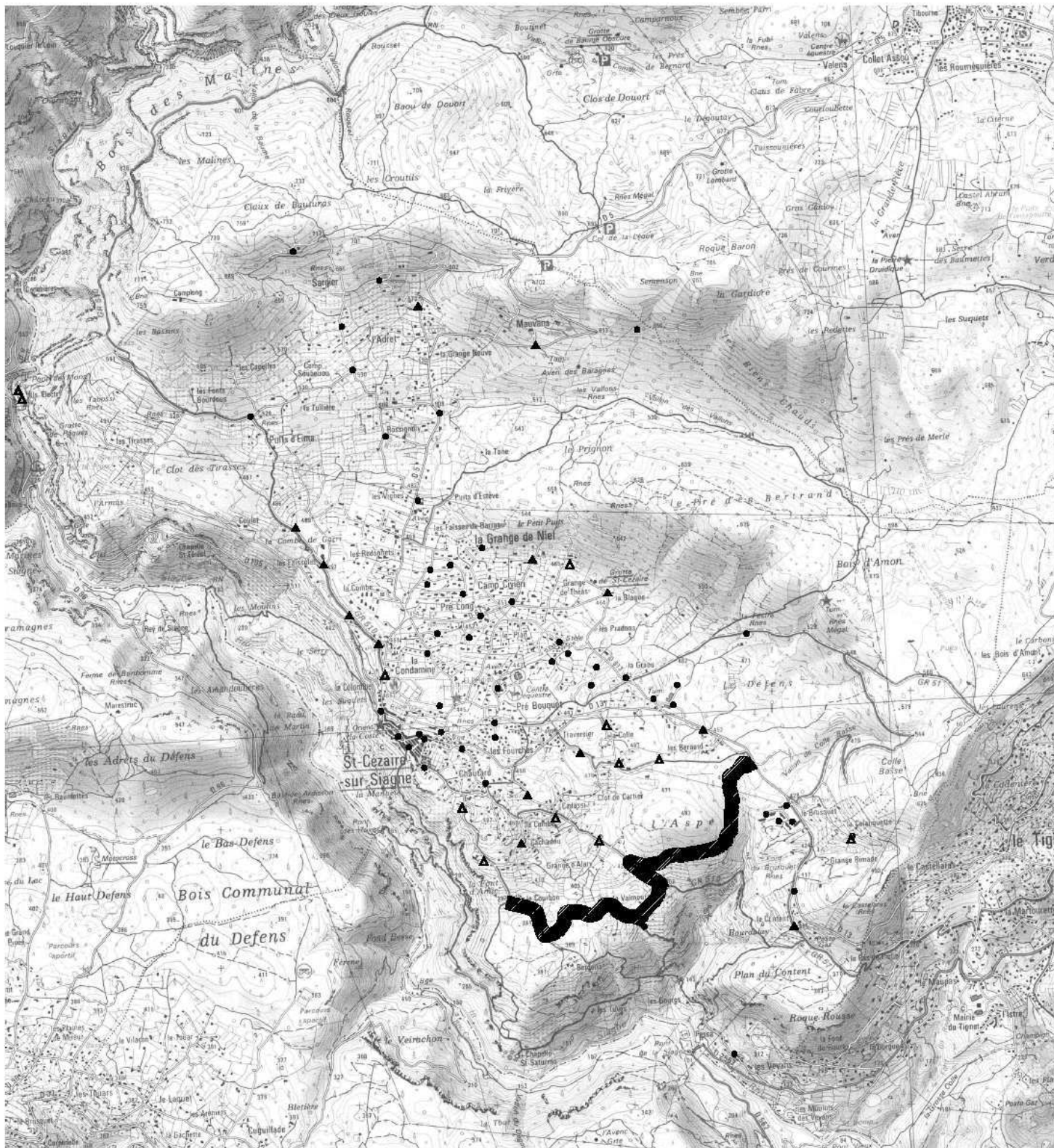
Le préfet,

Le Secrétaire général
DACH-B 257

Philippe PIRACOM

LOCALISATION DES TRAVAUX OBLIGATOIRES

- Amélioration de voirie
- Construction de murs de clôture
- Fais de coupe à brûler
- Défrichage volontaire à brûler en parcelle agricole
- Défrichage volontaire à brûler en forêt agricole
- Défrichage volontaire à brûler en forêt agricole
- Défrichage volontaire à brûler en forêt agricole



COMMUNE DE St CEZAIRE

Traitement : OFFICE NATIONAL DES FORETS
Service départemental des Alpes Maritimes

Carte de l'indice de dangerosité en 6 classes

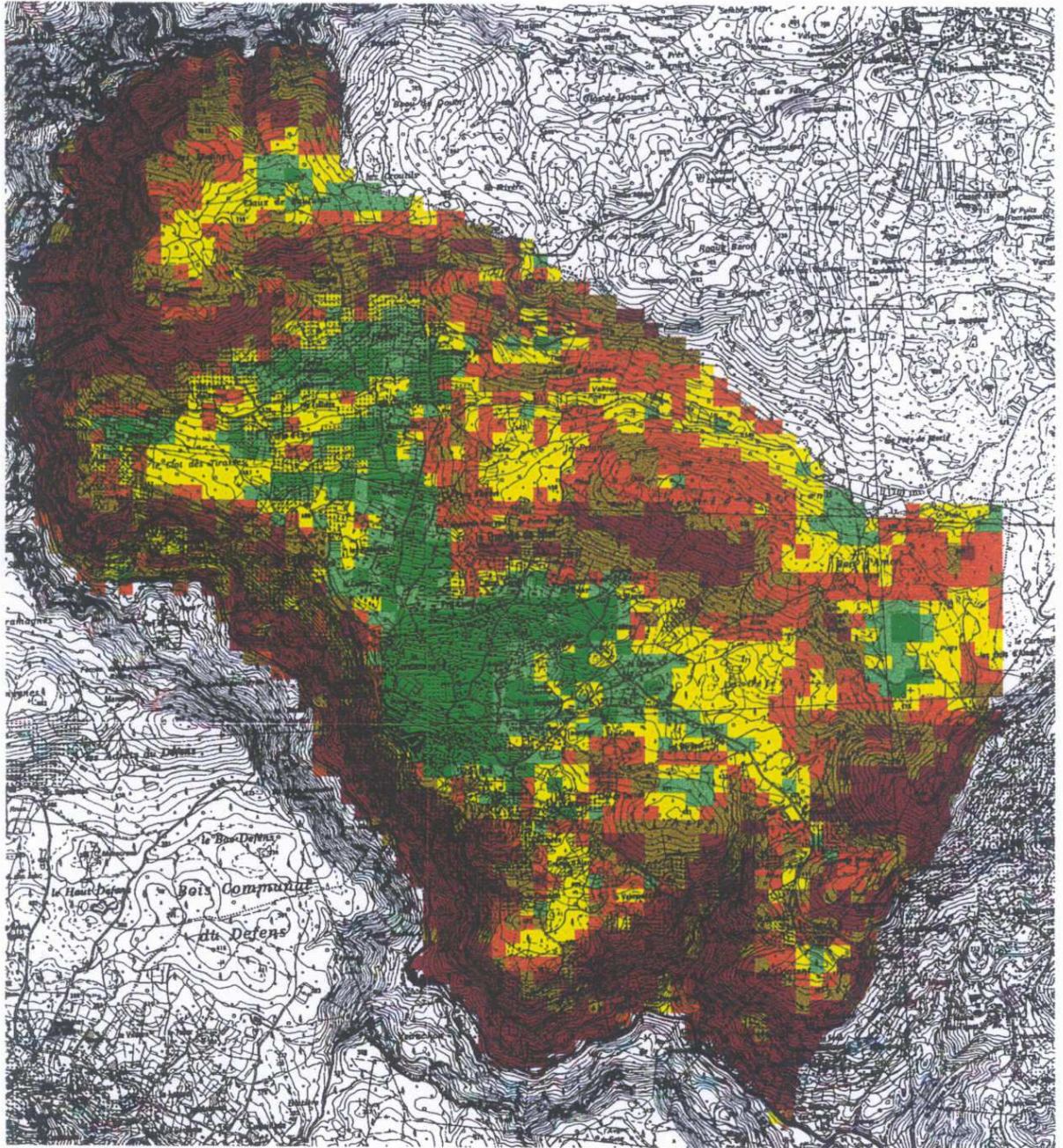


- 6 AOUT 2002

Document annexé à
l'arrêté portant
approbation du plan
de prévention des
risques d'incendie
de forêt.

Le préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général
DACM81257
Philippe PIRAUD
Philippe PIRAUD



- 0% ≤ I < 39%
- 39% ≤ I < 47%
- 47% ≤ I < 54%
- 54% ≤ I < 61%
- 61% ≤ I < 68%
- I ≥ 68%